

Les homonymes grammaticaux s'identifient grâce à l'opération de commutation. (substitution)

I- Article partitif / contracté / indéfini ou préposition.

articles contractés	au(s) à + les); des (de + les); --
articles partitifs	du / de la / des
articles indéfinis	un / des
Prépositions	de ..

① Article indéfini VS article partitif.

- Ils se distinguent au pluriel singulier (un / du).
- Il faut donc commettre la forme "des" avec "un", si elle fonctionne, alors c'est un article indéfini, sinon, il est partitif.
Ex: Tu coupes des poires → Tu coupes une poire (art. indéfini).
 Tu manges des lentilles → Tu manges une lentille (partitif)?

② Article partitif VS article contracté. (du / de la / des).

- Il faut commettre la forme "des" avec "un / une", si elle fonctionne, c'est un article partitif, sinon, c'est un article contracté.
Ex: Tu manges du steak = Tu manges un steak (partitif)
 Tu reviens du marché = Tu reviens un marché (contracté).
 ↳ de + les.

Parler de la brie = Parler une brie →
 prép + article
 = G.P.

③ Préposition VS article indéfini pluriel. (de)

- Il faut commettre la forme "de" avec "une" ou "de la". Si elle fonctionne, alors c'est un article indéfini pluriel, sinon, prép
Ex: Une coupe de fruits → Une coupe un fruit → prép

④ Article défini VS Pronom clitique (le / la / les).

- L'article défini s'emploie toujours devant un nom alors que les pronoms clitiques se retrouvent toujours devant des verbes.

On alors, commutation de la forme "le / la" par "en", si cela fonctionne, alors c'est un article défini.

Ex : "Ma robe, je la donne à Marie / Je en donne à Marie.
(Pronom).

⑤ Déterminant indefini VS Pronom indefini

- Le déterminant indefini (tous, plusieurs, ...) se trouve devant un nom qu'il actualise et le pronom indefini peut être remplacé par "ça" ou "cela". Ex : Je parle de tout / Je parle de ça.
(pronom indefini)

- Les pronoms occupent des fonctions nominales que les déterminants ne peuvent occuper. Sinon, on commute avec "le / la".

Ex : "Plusieurs sont invités" → le / la est invité (pronom indefini)

⑥ Que → pronom relatif, conj. de subordination ou adv. d'intensité

- Pronom relatif : Peut être remplacé par son antécédent ou par un pronom indefini. Ex : Advenne que pourra / Il pourra advenir que chose.

"Je crois que il viendra" → "Il viendra que chose". (conj. de subordination)

- Pour distinguer "que", pronom relatif et "que", conjonction, on le remplace par son antécédent ou par "que chose".

Pronom relatif : introduit une prop. relative épitthète d'un nom.

Conjonction : introduit une prop. complétive complément de nom.

Ex : L'espoir que Marie place en lui → Marie place en lui l'espoir.
↳ Prénom relatif.

- Pour distinguer "que", pronom interrogatif et "que", adverbe exclamatif, on se sert de la commutativité de la phrase interrogative.

Ex : Que tu es bête ! → Comme tu es bête. (adverbe).

(7) En : Préposition VS Pronom.

- Si c'est une préposition, elle est souvent suivie d'un G.N.
- Si c'est un pronom, il est souvent suivi d'un verbe.

Puisque la place du pronom cléique "en" est contrainte, on a :

Ex "Des pommes, j'en voudrais trois" → J'en des pommes voudrais...
↳ Prénom.

"Je voyage en bateau" → préposition.

(8) Adverbe ou préposition (avant, derrière, devant, après).

• "Avant" et "Après" sont des prépositions si elles sont suivies d'un G.N., d'un pronom ou d'une proposition infinitive.

• L'adverbe n'introduit jamais de groupe.

Ex : "Il marche devant" (adverbe).

"Il marche devant toi" (préposition).

. Les formes "Avant que" et "après que" sont toujours conj. de subordination

Fiches grammaire : Les types de phrases

CRPE 1020

I. La phrase déclarative (assertive)

Elle sert à donner une information à un interlocuteur ; elle est considérée comme "vrai".

Ex: Pierre mange des pâtes.

II - La phrase interrogative

Elle sert à formuler une demande et se remarque par son point d'interrogation.

Ex : Manges-tu des pâtes ?

Ceci est l'interrogation directe, l'interrogation indirecte avec une

Ex: Je me demande s'il mangera des pâtes → phrase déclarative .

Il y a l'interrogation totale et l'interrogation partielle.

Réponse par : oui, non,
peut-être

Porte sur un élément incorne des
locutem, représentée par un déterminé
(quel, combien de... ?), un pronom
(qui, que, quoi ?) ou un adverbe
(où, quand, comment, pourquoi ?)

- Il existe l'interrogation disjonctive (avec une alternative)

Ex.: Est-ce que le veau boîte de vin blanc ou rouge ?

- L'interrogation rhétorique (n'appelle pas de réponse)

Ex : Veux-tu obéir?

- L'interrogation délibérative (quand on se parle à soi-même)

Enc: que vais-je faire ?

III - La phrase injonctive.

Elle sert à l'expression d'une interdiction ou d'un ordre.

Ex: Range ta chambre!

Elle se décline sous 3 façons.

- l'imperatif: Range tes pâtes.
- le subjonctif: Qu'il range sa chambre !
- l'infinitif: Faire fondre le chocolat à feu doux.

IV - La phrase exclamative.

Elle donne une information avec une nuance affective.

Ex: Comme tu es beau!

⚠ Phrase injonctive VS Phrase exclamative.

Elles se confondent en raison du "!"

La phrase injonctive se reconnaît par le mode subjonctif.

La phrase exclamative se reconnaît par le mode indicatif.

Phrase exclamative : Qu'il est beau! (indicatif).

Phrase injonctive : Qu'il soit beau! (subjonctif).